

Rapport de rencontre avec Madame Dominique BERNAERT, cheffe de service INSERTION.

Date de la réunion ou de la manifestation : 25/09/2017

Lieu : au CD à DIJON

Objet de la réunion ou de la manifestation : **Accès à la mobilité : permis de conduire**

Représentants de l'association présents : Françoise LABREGERE et Roland BONNAIRE.

personnalités présentes hors association : Dominique BERNAERT, Delphine MARGUERY et Anne-Laure PERNETTE.

Points abordés :

- Introduction : Roland BONNAIRE fait une présentation résumée de notre association.
 - Point central de notre rencontre → financement du permis de conduire pour nos jeunes majeurs adhérents bénéficiaires.
 - 2 portes d'entrée** → 1- Public en difficulté cognitive et comportementale → auto-école sociale type CPM d' ARNAY,
→ 2- Autre public → auto-école privée avec financements de droit privé (FAJ, Conseil Régional, Pôle-Emploi, Coup de Pouce Jeunes, communes, autres...).
 - * Convention à passer avec le CPM pour les dossiers de catégorie 1.
 - * Pas de convention pour les dossiers de catégorie 2 → dossiers FAJ à demander auprès du service jeunesse (cellule INSERTION) au CD (Jean-Michel RENAUD et Delphine ALZAC).
- Le rôle de l' ADEPAPE 21 serait important dans le montage des dossiers et l'accompagnement sera primordial (voir mission du Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle).**
- Remarque : Nous avons, avec force, tenté de faire valoir que nos jeunes avaient subi un vécu souvent difficile et que les dispositifs de droit commun n'étaient pas toujours adaptés à leurs besoins. Nous avons aussi affirmé que le permis de conduire était indispensable à l'insertion sociale et professionnelle ce que ne semblent pas retenir nos interlocutrices.

Ce qu'il faut retenir : Dès le **01/01/2019** ce nouveau dispositif entrera en vigueur : par contre les budgets 2017 et 2018 du CPM sont bouclés et font partie du CPOM tri-annuel 2016/2018, donc nous pourrions, éventuellement signer une convention avec le CPM pour la période 2017/2018 (fin 31/12/2018). J'ai rencontré Madame DRIE sur ce point, dans l'heure qui a suivi, et j'ai obtenu un RDV avec Monsieur RENAUD et Madame DRIE, le mardi prochain à 08h30.

En conclusion, ce sera plus complexe pour nous mais nous pourrons quand même aider nos jeunes en ce domaine.

Roland BONNAIRE
